



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMERO SPECIAL

**Délégations de signature
Corps préfectoral**

25 novembre 2005

- CABINET DU PREFET -

A R R Ê T É donnant délégation de signature à
Madame Caroline GADOU, sous-préfète de Loches

Le Préfet d'Indre-et-Loire, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu la loi n°99-291 du 15 avril 1999, et notamment son article 2, relative aux polices municipales,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret du 21 octobre 2004 portant nomination de M. Gérard MOISSELIN en qualité de préfet d'Indre-et-Loire,

Vu le décret du 16 août 2005 portant nomination de Mme Caroline GADOU en qualité de sous-préfète de Loches,

Vu l'arrêté préfectoral du 16 août 2005 donnant délégation de signature à Mme Caroline GADOU, sous-préfète de Loches,

Sur la proposition de M. le Secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire,

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : délégation est donnée à Mme Caroline GADOU, sous-préfète de Loches, à l'effet de signer la convention de coordination entre la police municipale de Loches et les forces de sécurité de l'État, lors du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui aura lieu à Loches le 28 novembre 2005.

ARTICLE 8 : M. le Secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire, Mme la Sous-Préfète de l'arrondissement de Loches, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Chinon, M. le Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire et M. le Secrétaire général de la sous-préfecture de Loches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Tours, le 25 novembre 2005

Gérard MOISSELIN

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : *0 821 80 30 37*

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs
et consultation RAA:

Site Internet : *http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr*

Adresse postale :

*PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 €l'exemplaire, .18,29 €l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Eric PILLOTON, secrétaire général de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture - Tirage : 305 exemplaires.
Dépôt légal : *25 novembre 2005* - N° ISSN 0980-8809.

DIFFUSÉ le 25 novembre 2005